



L'édito du Président Charly Pirani

**Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s Ami(e)s DDEN,
Mesdames, Messieurs,**

Nous nous retrouvons après la tenue des premiers conseils d'école. Nous y avons rencontré les équipes enseignantes, les parents nouvellement élus et les représentants des municipalités.

Cette rentrée 2023 est riche en nouveautés, citions : les expérimentations initiées dans le cadre de « Marseille en Grand » et de « l'école du futur », les évaluations d'école, la loi Rilhac modifiant la fonction de la direction d'école, le dispositif « pHARE », les changements au 1er septembre qui concernent les AESH, le Projet de loi Brisson...

Autant de sujets qui ont été largement commentés dans la presse et qui suscitent des inquiétudes et demandent d'ouvrir le débat quant à l'avenir de notre école. Je ne suis pas certain qu'il ait pu être ouvert autant qu'il aurait fallu. Ces conseils ont en effet surtout servi à recenser des points de dysfonctionnements comme les difficultés à obtenir les postes AESH qui manquent encore trop souvent et les travaux qui tardent à être réalisés. La présentation des projets de l'équipe enseignante pour cette nouvelle année a heureusement jeté une touche optimiste à ces réunions.

Chers collègues, sachez que vos interventions en tant que DDEN sont attendues, appréciées. Vous êtes dans votre rôle en rappelant notre attachement aux principes égalitaires qui fondent l'école républicaine. Vous l'êtes tout autant lorsque vous faites remarquer à l'occasion du vote du règlement intérieur que celui-ci ne saurait se réduire à une liste d'interdits et qu'il devrait comporter dans son préambule les valeurs et principes fondamentaux du service public de l'éducation.

Notre site Internet est à la disposition des enseignants et des animateurs pour explorer le thème de la laïcité et des valeurs de la République. Ces outils vont trouver toute leur place dans le cadre de la Journée de la laïcité, qui commémore la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. Des initiatives sont signalées à Marseille comme dans le département. Elles montrent la volonté renforcée de nombreux enseignants et de nombreuses municipalités, après les insoutenables meurtres de Samuel Paty et de Dominique Bernard, de dé-

fendre le principe de laïcité contre tous les obscurantismes, au service d'une école émancipatrice, celle de la République.

Comme le prévoit le code de l'éducation, les réunions de fin de trimestre commencent à être programmées. Ce sera l'occasion de partager de l'information et de faire un point sur les problèmes spécifiques à cette nouvelle rentrée.

Notre Lettre d'Information et notre Site Internet continueront à se faire l'écho de vos préoccupations au plus près du terrain.

RETROUVONS-NOUS À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE NOTRE ASSOCIATION !

LE SAMEDI 27 JANVIER 2024

Chers adhérents, notre association l'UDDEN13 se réunit chaque année en Assemblée Générale statutaire le dernier samedi du mois de janvier. Cette année, nous serons accueillis par nos collègues DDEN de La Ciotat.

Ce sera l'occasion de faire le bilan d'une année riche en projets et en actions qui nous ont permis de fêter 50 années au service de l'Ecole publique et laïque. Notez dès à présent cette date dans vos agendas.

A bientôt.



Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

*Jean-Luc Clément, Yvette Devallois, Marcel Mougin, Henri Mouraret,
Charly Pirani, Annie Gal,
Michèle Solère, Anne-Marie Vinaixa*

Lettre n° 17



Projet d'ouverture d'une halle de soins addictifs (HSA) Marseille 13004

Mardi 17 octobre, l'UDDEN 13 est invitée par la mairie centrale à participer à une réunion d'information. En effet, aux alentours du local choisi pour accueillir des malades dépendants de drogues, il y a 2 groupes scolaires, 1 collège public et 1 école privée.

Ce projet suscite, avec raison, beaucoup d'inquiétudes et d'oppositions dans le quartier Libération / 5 avenues. Aussi plusieurs réunions d'informations pour public ciblé (riverains, commerçants, professionnels....) sont organisées par un "comité de pilotage" du projet présidé par Mme Michèle Rubirola, médecin, 1er adjointe au Maire de Marseille.

Ce Comité de pilotage se compose de nombreux acteurs, tous fortement impliqués dans cette réalisation (Préfète, Mairie, ARS PACA, Procureur de la République, APHM, INSERM, l'association ASUD). C'est cette dernière qui assurera sur le terrain le bon fonctionnement de l'HSA.

C'est un travail de réflexion de longue haleine (2010) qui a une dimension de santé publique. Il s'agit de reprendre contact avec une population malade et marginalisée, en danger, qui reste le plus souvent inaccessible car trop éloignée des structures de soins.

Il faut donc un lieu adapté, permettant la sécurisation des parcours de soins, et la prise en charge de nombreuses pathologies. C'est bien à un objectif de santé que cette structure doit répondre. Le local choisi, boulevard de La Libération, possède un grand extérieur clos et agréable qui évitera l'occupation, voire l'encombrement des trottoirs et de la chaussée et limitera la gêne des habitants.

Les deux DDEN présentes à cette réunion ont pu constater le sérieux de ce projet et la volonté de tous les intervenants de le faire réussir dans l'intérêt de tous.

A cette occasion, elles ont tenu à réaffirmer le rôle des DDEN du secteur qui resteront vigilants quant à la sécurité et au bon fonctionnement des établissements scolaires, ainsi qu'au bon entretien des accès alentour.

Les DDEN ne manqueront pas d'alerter immédiatement les responsables si quoi que ce soit venait à les entraver.



Les Fêtes de fin d'année dans nos écoles

Un grand nombre d'entre nous sommes invités à participer, chaque fois que cela nous est possible, aux différentes fêtes organisées par les écoles dans lesquelles nous siégeons en tant que DDEN. Nous avons à cœur d'y répondre positivement car ces rassemblements nous permettent de mieux connaître l'équipe enseignante et les parents élus.



... C'est aussi très souvent l'occasion de mieux nous rendre compte de la qualité des projets dont nous entendons parler lors des conseils et pour lesquels nous sommes appelés à donner notre avis.

C'était le cas au mois de juin dernier à l'Ecole maternelle Bernard Cadenat Jobin. Nous avons pu apprécier la chorale des enfants et le buffet préparé par les mamans mais nous avons pu aussi prendre connaissance de certaines actions menées pendant l'année scolaire. Les panneaux sur la Parentalité ont été appréciés, ils vont certainement contribuer à faire venir de nouveaux parents lors des « cafés parents » organisés par cette école.

Une rentrée scolaire 2023 riche en nouveautés ...

- Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Ces personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible. Les DDEN s'inquiètent depuis des années des difficultés de recrutement de ces personnels tant les contrats qui leur sont proposés demeurent précaires face à des besoins qui vont croissants. Nous avons appris que plusieurs décrets ont été publiés durant l'été les concernant : nouvelle grille indiciaire, indemnité de fonction et possible accès à un CDI au bout de 3 ans. Ces perspectives devraient faciliter leur recrutement. Nous constatons que pour l'instant, le compte n'y est pas. [En savoir+ sur ce sujet](#)

Les DDEN seront attentifs à ce que tous les enfants porteurs de handicaps puissent disposer de conditions adaptées pour une scolarisation en établissement scolaire quand cela s'avère possible et/ou dans une structure spécialisée quand cela s'avère nécessaire.

- La Loi Rilhac

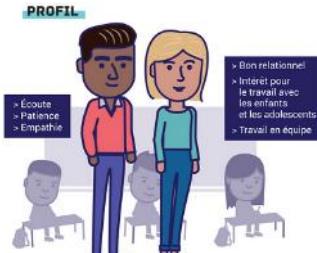
En application de la loi Rilhac créant la fonction de directrice ou de directeur d'école, un décret a été pris le 14 août 2023. Il définit les missions du directeur d'école et précise que le directeur « a autorité » sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant le temps scolaire. Le texte précise et renforce leur rôle de direction au sein du conseil d'école, en prévoyant que le directeur d'école entérine et met en œuvre les décisions prises au sein de celui-ci. [En savoir + sur cette loi](#)

Les DDEN seront très attentifs aux nouvelles situations engendrées par cette loi.

- Le dispositif « PHARE »

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. [En savoir + sur ce programme](#)

La sensibilisation aux phénomènes de harcèle-



ment, par la transmission des valeurs de respect et de tolérance, devrait permettre aux élèves d'adopter les bonnes postures consistant à se positionner aux côtés de l'élève-victime, à alerter les adultes pour se mettre sous leur protection. Cet été un décret a été publié, il indique que désormais, c'est l'élève harceleur qui devra changer d'école. En l'absence de personnels spécialisés (infirmière, psychologue, enseignant spécialisé ...) dans nos établissements, le dispositif va être difficile à mettre en place.

Les DDEN seront attentifs aux difficultés qui peuvent surgir entre parents des élèves des enfants concernés.

- Les expérimentations initiées dans le cadre de « Marseille en Grand » et de « l'école du futur »

Elles devaient être 50, elles sont 67 désormais et on nous en promet 72 dans un temps très proche... Certes les écoles concernées ont bénéficié de moyens supplémentaires qui enfin sont attribués. Des questions surgissent déjà lors des conseils d'école, elles concernent la suite de cette expérimentation avec deux inquiétudes, l'une sur la réduction des moyens déployés au fur et à mesure de la généralisation du dispositif et l'autre sur la mise en place d'écoles concurrentes. [En savoir +](#)



Les DDEN dénoncent les concurrences qui pourraient s'installer entre les écoles en fonction des territoires et des projets. Ils veilleront à la non remise en cause des moyens de l'éducation prioritaire.

- L'évaluation des écoles du 1er degré

Cette évaluation est présentée comme une aide aux écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. [En savoir +](#)



Ce dispositif demande un investissement conséquent de la part des équipes. Les DDEN espèrent qu'il permettra l'élaboration de Projets d'Ecole ambitieux et partagés, dotés de moyens adaptés.

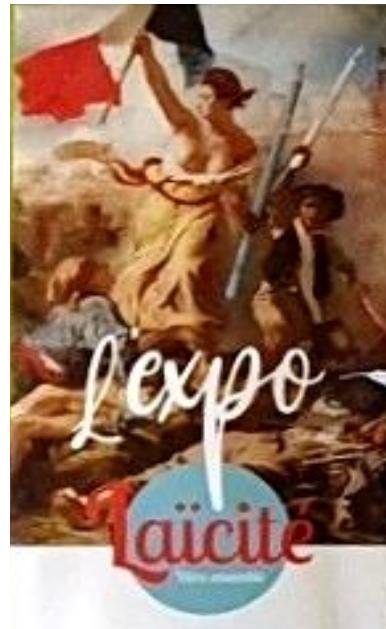


L'OLPA et l'UDDEN13 accompagnent les expositions organisées autour du livre géant de la laïcité qui circulent dans le département

Depuis la rentrée 2023, les expositions du Livre Géant de la Laïcité circulent dans le département des Bouches-du-Rhône à l'initiative du Conseil Départemental et des associations comme l'OLPA ou la Ligue de l'enseignement qui en ont fait l'acquisition.

Le Conseil Départemental la propose en prêt aux collèges, aux maires et aux Centres sociaux. Ces établissements peuvent contacter les classes de CM2 à proximité et les inviter à venir la visiter.

Pour accompagner la découverte et la compréhension de cette exposition deux structures associatives sont impliquées : L'Observatoire de la Laïcité de Provence (OLPA) pour les collèges et les Centres sociaux, notre association, l'UDDEN13, qui accompagne les classes de CM1/2 et CM2 avec des collègues DDEN volontaires qui se sont formés à cet effet. Deux stages ont été organisés, l'un en juin et l'autre en septembre. Ils ont rencontré un grand intérêt auprès de nos adhérents.



action depuis des années et sans qui rien n'aurait été possible.

Du lundi 27 novembre au vendredi 1er décembre les élèves de collège et de CM2 auront accès à cette exposition. Cette semaine se terminera par une cérémonie anniversaire de la loi de 1905 en présence de M. le Maire, de l'IEN, Mme Céline GUICHARD, et de Marine GUEYDAN, Chargée de mission « Valeurs de la République ». L'UDDEN13 sera présente avec l'OLPA lors de cette manifestation.

A Marseille, des animations se sont déjà déroulées en direction des CM des Écoles la Pomme Sainte Madeleine, des Caillols, et de la Grognarde et de celles situées autour du Centre social St Gabriel. Les élèves ont été très intéressés par l'exposition. Le jeu « Laïque cité » a fait l'unanimité.



Des enseignants de CM2 ont saisi cette opportunité et ont déjà participé avec leurs élèves à cette animation. Ce fut le cas du CM2 de l'Ecole élémentaire la Viste Bousquet à Marseille à la fin du mois de septembre, de celles de la commune de

Saint Martin de Crau.

Jean-Michel AUPY était présent au côté de l'adjoint à l'Éducation et de notre collègue DDEN, Jean-Luc CLÉMENT, cheville ouvrière de cette

Dès décembre, ce sera le tour des élèves des classes des Pennes Mirabeau et d'Aubagne. Nous accompagnerons dans ces visites les CM2 tandis que l'OLPA intervient auprès des élèves de collège.

